

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35 *L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,*

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_043 - Objet : DEMANDE SUBVENTION DETR - CENTRE DE SECOURS GRANDRIEU

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes possède la compétence des Centres de Secours sur son territoire.

L'actuel Centre de Secours de Grandrieu, nécessite des travaux que ce soit de la mise aux normes de la caserne et de la réduction de la consommation thermique du bâtiment.

La caserne se situant au centre du village, il est impossible de créer une extension satisfaisante pour les utilisateurs.

Avec l'accord des différents intervenants notamment le SDIS Lozère et les Sapeurs-Pompiers de Grandrieu, il est donc proposé à l'assemblée de se prononcer sur la construction d'une nouvelle caserne ainsi que sur le plan de financement ci-dessous

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Travaux	694 500,00 €	Etat (DETR)	464 620,50 €	60,00%
Maîtrise d'œuvre (Archi, SPS, BC)	79 867,50 €	Autofinancement	309 747,00 €	40,00%
Total charges	774 367,50 €	Total produits	774 367,50 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** la construction d'un nouveau centre de secours à Grandrieu ;
- **De solliciter** une subvention à l'Etat au titre de la DETR ;
- **Valide** le plan de financement ;
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

